

Les émissions de CO₂ peuvent être compensées en plantant des

ARBRES

Environ 140 kg CO₂ éq. peuvent être séquestrés par un arbre de 70 ans. À titre comparatif, deux arbres matures sont nécessaires pour compenser la possession de chaque ordinateur portable.*

Joins-toi au mouvement Sors de ta bulle !



Détails sur : sorsdetabulle.com

Présenté par



En partenariat avec



Une initiative de



FSC
LOGO